Image not found or type unknown

Problème de compteur pour location

Par **Cinette**, le **27/03/2016** à **13:54**

Bonjour,

Je suis locataire. En faisant une relève de compteur,je me suis aperçue que mon compteur était passé de 18.143 en octobre 2015 à 120.345 kwh en mars 2016. J'ai donc demandé l'intervention d'un technicien. J'ai contacté que le propriétaire, qui dégage toute responsabilité, selon lui c'est au locataire de régler le problème ?

Merci pour vos réponses.

Par **janus2fr**, le **27/03/2016** à **16:34**

Bonjour,
Je ne vois pas vraiment de question dans votre message.
Sinon, pour la réponse du bailleur, elle est exacte. Ce problème est à gérer entre vous, locataire titulaire de l'abonnement, et votre fournisseur d'électricité. Votre bailleur n'a aucune possibilité d'intervenir.

Par **youris**, le **28/03/2016** à **11:39**

bonjour,
le litige est entre le fournisseur d'électricité et le titulaire du contrat.
les relevés faites sur votre compteur sont-ils cohérents avec les index figurant sur vos factures.
l'index précédent était peut être 118143 ce qui est plus cohérent avec le nouveau de 120345.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés